

FONDS SPECIAL DE SOUTIEN AU SECTEUR DE L'ENERGIE

<p>ACTIVITES DU FONDS SPECIAL DE SOUTIEN AU SECTEUR DE L'ENERGIE (FSE) AU 30 JUIN 2013</p>
--

1. Mobilisation des ressources

- Sur le mois de juin 2013, les taxes parafiscales effectivement recouvrées se sont élevées à 2,3 milliards FCFA. Ce qui porte le cumul des recouvrements de taxes parafiscales à 19 milliards FCFA, soit 41% du montant budgétisé ;
- Au mois de juin 2013, il a été reçu 10 milliards FCFA au titre de la dotation budgétaire versée par l'Etat, ce qui porte le cumul des sommes reçues à ce titre à un montant de 40 milliards FCFA, soit 67% du montant budgétisé ;
- La quote-part versée par SENELEC en juin 2013 au titre de la sécurisation de l'approvisionnement en combustible s'est élevée à 8,9 milliards FCFA. Ce qui porte le cumul des versements reçus en 2013 à un montant de 41,7 milliards FCFA, soit 17% du montant budgétisé ;
- Au titre du prêt de 34 milliards, contracté par le FSE auprès de la Banque Atlantique Sénégal et entièrement rétrocédé à SENELEC, cette dernière a versé 1,2 milliard FCFA au FSE en juin 2013. Entre janvier et juin 2013, les versements reçus au titre du remboursement de ce prêt s'élèvent donc à 7,4 milliards FCFA, soit 54% du montant prévisionnel ;

2. Emploi des ressources

- Durant le mois de juin 2013, le FSE a réglé, au titre de l'approvisionnement en combustible de SENELEC, 23,3 milliards de FCFA à la SAR. Ce qui porte à 88,4 milliards FCFA le montant décaissé entre janvier et juin 2013 pour la sécurisation de l'approvisionnement en combustible de SENELEC, soit 25% du montant budgétisé au titre de l'exercice ;
- Dans le cadre des locations de capacité de production complémentaire a APR Energy, sur les 2,9 milliards décaissés en avril par la BOAD et directement versé dans les comptes de APIX SA, maître d'œuvre du projet, cette dernière a utilisé 2,1 milliards pour le paiement de factures dues au prestataire ;
- Le FSE a versé, à la Banque Atlantique, au cours du mois de juin 2013, un montant de 620 millions FCFA devant être utilisé pour le remboursement, à échéances, du prêt de 34 milliards contracté avec la Banque précitée et entièrement rétrocédé à SENELEC. Sur l'année 2013, les versements effectués à ce titre s'élèvent à 9,1 milliards FCFA ;
- Les charges de fonctionnement du FSE, sur le mois de juin, se sont élevées à 14,3 millions FCFA. Ce qui porte le cumul des charges de fonctionnement du FSE à 121,5 millions FCFA en 2013, soit 21% du montant budgétisé au titre de l'exercice.